Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Service de l'alimentation** **Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments** **Bureau des établissements d'abattage et de découpe** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955** **Direction générale de l'alimentation** **Service de la gouvernance et de l'international dans les domaines sanitaire et alimentaire** **Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales** **Bureau du pilotage du programme « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation"**	**Instruction technique** **DGAL/SDSSA/2016-47** **20/01/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGAL/SDSSA/N2013-8096 du 10/06/2013 : Mise en place de réunions d'échanges de pratique pilotées par les référents nationaux abattoirs.
DGAL/SDSSA/2014-127 du 20/02/2014 : Thèmes des échanges de pratiques dans le domaine des abattoirs en 2014
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Réunions d'échanges de pratiques en vue d'harmonisation des pratiques d'inspection en abattoirs de boucherie et de volailles et lagomorphes - Thèmes pour 2016.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DRIAAF DD(CS)PP

Résumé : Cette note indique les thèmes retenus pour l'année 2016 pour les échanges de pratiques dans le domaine des abattoirs, dont les modalités d’organisation ont été inscrites dans le dispositif de la formation continue.

Textes de référence :- Règlement (CE) n°854/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d’organisation des contrôles officiels concernant les produits d’origine animale destinés à la consommation humaine.
- Règlement (CE) n°882/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s’assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux.
- Note de service DGAL/SDSSA/N2013-8096 du 10 juin 2013 relative à la mise en place de réunions d’échanges de pratiques pilotées par les référents nationaux abattoirs.
- Note de service SG/SRH/SDDPRS/N2013-1205 DGAL/SDPRAT/SDSS/N2013-8218 du 18 décembre 2013.

Afin de maintenir le niveau de compétence des auxiliaires et vétérinaires officiels en abattoir et de favoriser l'harmonisation des méthodes d'inspection, des réunions d'échanges de pratiques pilotées par les référents nationaux abattoirs (RNA) ont été généralisées en 2013. 87 échanges de pratiques ont été organisés par les RNA à ce jour.

La note de service DGAL/SDPRAT/SDSSA/N2013-8218 du 18 décembre 2013 a inscrit les modalités d'organisation de ces échanges dans le dispositif de la formation continue et prévoit que « *la liste des thèmes abordés au cours de ces échanges est définie chaque année* ».

Les thèmes retenus cette année et qui seront prioritairement abordés lors des échanges de pratiques en 2016 découlent du plan d'action « abattoir » dont les orientations générales ont été exposées dans le courrier du Ministre aux Préfets en date du 3 novembre 2015.

Nouveaux thèmes

- **Les suites à donner aux inspections « établissement » en abattoirs (toutes espèces) / Partage de responsabilités entre professionnel et services d'inspection**
- **La gestion des sous-produits animaux en abattoir de boucherie** (NB : ce thème ne pourra pas être abordé avant le 2e semestre)
- **La gestion des sous-produits animaux en abattoir de volailles et lagomorphes** (NB : ce thème ne pourra pas être abordé avant le 2e semestre)
- **Les missions en abattoir de volailles et lagomorphes** (application de l'instruction technique DGAL/SDSSA/2015-17 du 8 janvier 2015)
- **Valorisation des données d'inspection SI2A en vue d'une analyse de risque locale** (cet échange est d'une durée courte, et pourra être couplé à une autre thématique)

Thèmes reconduits

- **L'hygiène de process en filière boucherie**
- **L'hygiène de process en filière volailles et lagomorphes**
- **La mise en œuvre de la réglementation dans les petites structures en filière volaille**
- **L'Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA)**

Les demandes complémentaires seront couvertes en fonction des disponibilités des formateurs.

Il est rappelé que la prise en charge financière de ces échanges doit être assumée par la DRAAF.

J'attire votre attention sur le fait que les missions des RNA seront orientées en 2016, 2017 et 2018 sur des actions de supervision et d'appui technique en abattoir, conformément au plan d'action « abattoir » validé par le cabinet du Ministre en novembre 2015. Pour cette raison, le nombre d' échanges de pratique pilotés directement par les RNA sera réduit par rapport aux années précédentes.

Afin de déployer au maximum ce dispositif, je souhaite donc, si cela n'a pas été planifié par ailleurs, que ces échanges de pratiques soient également organisés et pilotés au niveau régional, par un animateur autre qu'un RNA (notamment par les coordonnateurs régionaux abattoirs). Des présentations officielles peuvent être mises à votre disposition à cet effet.

Je vous remercie de me faire part de toute difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la présente instruction.

Le Directeur général de l'alimentation

Patrick DEHAUMONT

Annexe 1 : tableau de répartition des zones géographiques par RNA en filière boucherie

Référent abattoir	**Coordonnées**	**Région d'intervention en filière boucherie**
Françoise Chartier	SRAL Pays de la Loire francoise.chartier@agriculture.gouv.fr 02 42 74 71 37	Pays de la Loire, Centre
Monique Fresnel	SRAL Midi-Pyrénées monique.fresnel@agriculture.gouv.fr 06 80 62 11 09	Limousin/Poitou Charentes/Aquitaine, Midi-Pyrénées/Languedoc Roussillon, PACA, Corse
Benoît Léger (à partir de février 2016)	SRAL Bretagne benoit.leger@agriculture.gouv.fr	Bretagne, Haute et Basse Normandie
Pierre Quéré	SRAL Rhône Alpes pierre.quere@agriculture.gouv.fr 04 78 63 13 73	Picardie/Nord Pas de Calais, Ile de France, Rhône Alpes, Champagne Ardennes
Céline Dupuy	SRAL Rhône Alpes celine.dupuy@agriculture.gouv.fr 04 78 63 13 04	Bourgogne/Franche Comté, Alsace Lorraine
Vincent Spony	DDCSPP de l'Allier vincent.spony@agriculture.gouv.fr 04 70 48 35 80	Auvergne

Annexe 2 tableau de répartition des zones géographiques par RNA en filière volaille/lagomorphe

Référent abattoir	**Coordonnées**	**Région d'intervention en filière volaille/lagomorphe**
Vincent Spony (référent national volailles)	DDCSPP de l'Allier vincent.spony@agriculture.gouv.fr 04 70 48 35 80	Toutes les régions sauf celles listées ci-dessous
Françoise Chartier (référente nationale volailles suppléante)	SRAL Pays de la Loire francoise.chartier@agriculture.gouv.fr 02 42 74 71 37	Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, Guadeloupe, Martinique